
Fiches sectorielles

Transports
et entreposage



9.1 Chiffres clés des transports et entreposage

En 2014, le secteur des **transports et de l'entreposage** compte 106 000 entreprises et réalise un chiffre d'affaires (CA) de 202 milliards d'euros, soit 5,6 % de celui de l'ensemble des entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers. Avec 1,1 million de salariés équivalent temps plein (ETP), son poids est nettement plus élevé dans l'emploi (9,3 %).

Il se structure autour de deux métiers, qui assurent, à eux seuls, les quatre cinquièmes de l'activité : les transports terrestres (39 % du CA, 43 % de la valeur ajoutée et 49 % des effectifs salariés), eux-mêmes subdivisés, pour l'essentiel, en transport de voyageurs et en transport de fret et services de déménagement, et l'entreposage et les services auxiliaires de transport (respectivement 37 %, 35 % et 23 %). Les autres activités sont de taille nettement inférieure : transports aériens (respectivement 10 %, 7 % et 6 %), poste et courrier (7 %, 13 % et 21 %) et transports par eau (7 %, 2 % et 1 %).

Le secteur des transports et de l'entreposage est plus concentré que l'ensemble de l'économie marchande : les sociétés de 250 salariés ou plus, qui ne regroupent que 0,3 % des entreprises du secteur, génèrent 61 % du chiffre d'affaires et 68 % de la valeur ajoutée (contre 45 % et 46 % en moyenne) et 72 % des investissements bruts corporels hors apports (contre 45 %). *A contrario*, la contribution des unités de moins de 10 salariés (91 % des entreprises du secteur) est modeste, inférieure à 10 %, alors qu'elle est supérieure à 20 % dans l'ensemble du champ. En 2014, le dynamisme est plutôt du côté des entreprises de grande taille : leur médiane en matière d'évolution de la valeur ajoutée est de + 2,4 %, alors qu'elle n'est que de + 1,7 % pour leurs homologues de 1 à 9 salariés et de - 2,0 % pour celles qui n'emploient pas de salarié.

Cette forte concentration se traduit par un faible poids des non-salariés dans l'emploi total (5 % contre 13 % dans l'ensemble de

l'économie) et une taille moyenne des entreprises élevée (10 salariés contre 3). Celle-ci est particulièrement importante dans les transports aériens, les activités postales ou les transports ferroviaires interurbains de voyageurs, du fait du poids prépondérant, dans ces activités, d'Air France, de La Poste ou de la SNCF.

En 2015, la production en volume de la branche des transports et de l'entreposage s'améliore légèrement (+ 0,3 %), mais reste moins bien orientée que l'économie marchande dans sa totalité (+ 1,7 %). L'évolution des effectifs salariés est en phase avec celle de la production : + 0,3 % en 2015 après - 0,5 % en 2014.

Sur longue période (2000-2014), la production des transports croît à un rythme plus lent que l'ensemble de l'économie marchande (+ 0,7 % contre + 1,0 % par an en moyenne). En fort recul en 2009 (- 9 %), elle s'est redressée depuis, sans rattraper cependant le niveau de 2007-2008. La progression est soutenue dans le transport par eau (+ 3,2 % par an), modérée dans l'entreposage et les services auxiliaires (+ 1,2 %), faible dans le terrestre (+ 0,5 %) et l'aérien (+ 0,3 %). Ce dernier est sujet à de fortes fluctuations d'une année sur l'autre. Les activités postales et de courrier régressent sensiblement (- 2,0 %), confrontées à l'essor de moyens de communication concurrents.

De 2000 à 2013, comme dans l'ensemble de l'économie marchande, l'emploi salarié est stable (0,0 % en moyenne annuelle). Cette performance est meilleure que celle de l'industrie (- 1,8 %), mais moins satisfaisante que celle des services (+ 1,1 %). Le transport par eau et, dans une moindre mesure, les transports terrestres et l'entreposage sont créateurs nets d'emploi (respectivement + 1,5 %, + 0,6 % et + 0,5 % par an). En revanche, le transport aérien et les services postaux perdent des effectifs (- 1,1 % et - 1,5 %). ■

Définitions

Le secteur des **transports et de l'entreposage** comprend la section H de la NAF rév. 2 (divisions 49 à 53) [voir annexe *Nomenclature d'activités française*].

Chiffres clés des transports et entreposage 9.1

1. Chiffres clés des transports et entreposage en 2014

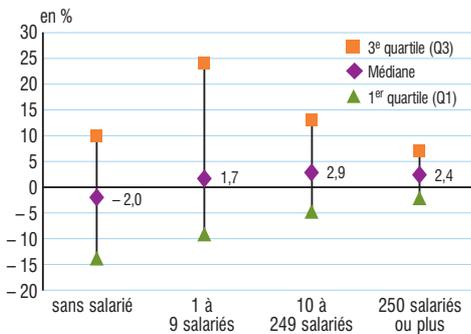
	Entreprises	Salariés ETP	Chiffre d'affaires hors taxes	Chiffre d'affaires export	Valeur ajoutée hors taxes	Investissements corporels bruts hors apports
	(en milliers)		(en milliards d'euros)			
De 0 à 9 salariés ETP	96,3	83,4	21,6	2,4	7,7	2,5
De 10 à 249 salariés ETP	9,5	338,7	57,1	7,9	18,1	3,4
250 salariés ETP ou plus	0,3	999,1	123,7	35,5	54,5	15,6
Ensemble	106,0	1 110,8	202,4	45,8	80,2	21,5
Ensemble des entreprises marchandes non financières	3 626,8	11 927,8	3 632,1	607,2	980,7	176,4
Poids des entreprises du secteur des transports et entreposage¹ (en %)	2,9	9,3	5,6	7,5	8,2	12,2

1. Poids des entreprises ayant une activité principale dans le secteur des transports et entreposage par rapport à l'ensemble des entreprises marchandes non agricoles et non financières.

Champ : France, unités légales et entreprises profilées du secteur des transports et entreposage.

Source : Insee, Esane.

2. Dispersion de l'évolution de la valeur ajoutée entre 2013 et 2014



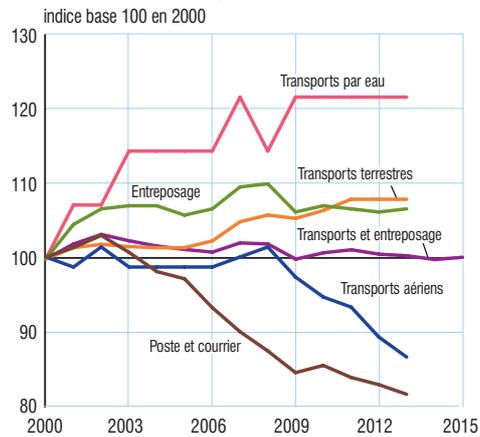
Champ : France, unités légales et entreprises profilées du secteur des transports et entreposage, hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal.

Lecture : 50 % des entreprises de 10 à 249 salariés ont une évolution de leur valeur ajoutée supérieure à 2,9 % entre 2013 et 2014.

Note : les entreprises retenues sont celles présentes sur les deux années, elles sont classées selon leur taille en 2014. Sont exclues les entreprises dont la valeur ajoutée est négative ou nulle (3,4 % en 2013 et 4,0 % en 2014).

Source : Insee, Esane (données individuelles).

3. Évolution de l'emploi salarié, hors intérim

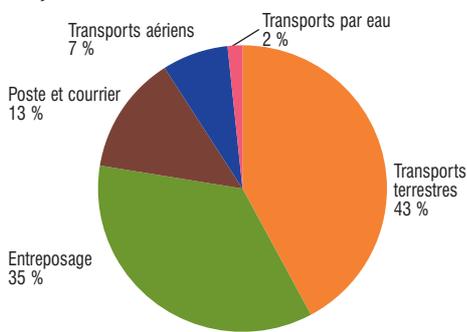


Champ : France métropolitaine, transports et entreposage, en secteur d'établissements.

Note : les titulaires de contrats d'intérim sont classés systématiquement dans l'activité de travail temporaire.

Source : Insee, estimations d'emploi (CVS au 4^e trimestre).

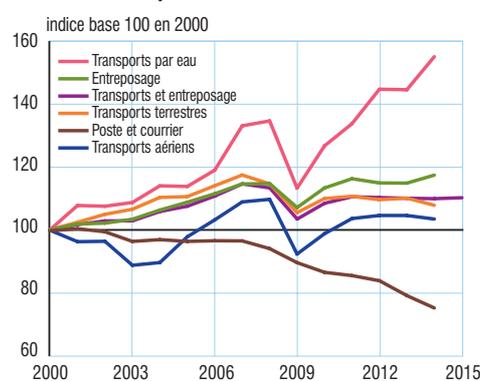
4. Principales activités du secteur selon la valeur ajoutée en 2014



Champ : France, unités légales et entreprises profilées du secteur des transports et entreposage.

Source : Insee, Esane.

5. Production par branche



Champ : France, branches des transports et de l'entreposage

Source : Insee, comptabilité nationale.

9.2 Ratios des transports et entreposage

Avec un taux d'exportation de 23 %, le secteur des transports et de l'entreposage se situe dans une position intermédiaire entre les services et le commerce (10 %) et l'industrie (33 %). Les entreprises de 250 salariés ou plus, souvent implantées sur les marchés étrangers, contribuent pour plus des trois quarts (78 %) aux exportations. Les activités les plus ouvertes sur l'étranger sont le transport aérien (avec un taux d'exportation de 88 %) et le transport par eau (79 %), ce dernier étant davantage tiré par le transport maritime de fret (84 %) que par celui de passagers (56 %). En revanche, le transport terrestre, à l'exception du transport ferroviaire de fret (25 %), et les activités de poste et de courrier se limitent au marché domestique et leurs exportations ne représentent qu'une part très marginale de leur chiffre d'affaires (respectivement 4,4 % et 1,8 %). L'entreposage et les services auxiliaires de transport se trouvent dans une position intermédiaire (17 %).

La production est plus intégrée dans les transports que dans l'ensemble de l'économie, avec un taux de valeur ajoutée de 40 % (contre 27 %). Ce ratio est très élevé dans le secteur de la poste et du courrier (75 %), activité de main-d'œuvre faiblement consommatrice d'intrants, et, dans une moindre mesure, dans les transports terrestres (43 %). *A contrario*, la production est peu intégrée dans les services internationalisés, car une partie de la chaîne de valeur se réalise hors de l'Hexagone : transport par eau (9 %) et aérien (29 %). L'essentiel des consommations intermédiaires sont des services (88 % du total). Les achats de matières premières et autres approvisionnements (10 %) sont surtout le fait des activités consommatrices de carburants : transport par eau (19 %), transports terrestres et aériens (13 %).

En 2014, le taux de marge des entreprises de transports et d'entreposage reste stable par rapport à celui de l'année précédente (27 %), à un niveau légèrement supérieur à celui de l'ensemble de l'économie (26 %). Mais cette

stabilité apparente masque des évolutions hétérogènes. En effet, si le taux de marge varie effectivement peu dans les transports terrestres (21 % contre 22 %), il augmente de dix points dans le transport par eau (29 % au lieu de 19 %), du fait de la progression importante du transport maritime et côtier de fret (35 % après 13 % en 2013, année de fort repli). *A contrario*, la situation se dégrade de nouveau dans le transport aérien (- 3 points), en raison d'une baisse du trafic passagers. Par ailleurs, la situation des unités de plus de 250 salariés ou plus s'améliore : leur taux de marge médian progresse de 1,4 point contre 0,6 point pour les firmes de 1 à 9 salariés et 1,2 point pour celles de 10 à 249 salariés.

En 2014, la rentabilité économique de l'ensemble des transports demeure pratiquement inchangée (6,3 %, soit une baisse de 0,4 point), malgré une nette diminution de ce ratio dans le transport aérien (- 8 points). La rentabilité économique des grandes unités baisse en moyenne (- 0,4 point), mais la **médiane** progresse légèrement (+ 0,2 point).

L'investissement s'élève à 21,4 milliards d'euros dans le secteur des transports et de l'entreposage en 2014, montant voisin de celui de 2013 (21,7 milliards d'euros). Il s'accroît en valeur dans les transports terrestres (+ 5 %) et le transport par eau (+ 65 %). Supérieur de près de neuf points à la moyenne de l'économie marchande, le taux d'investissement reste à un niveau proche de celui de 2013 (26,8 % après 27,3 %). L'effort d'investissement se concentre dans deux activités : les services auxiliaires de transports terrestres (53 %) et le transport terrestre (33 %), essentiellement de voyageurs.

Les transports et l'entreposage sont des activités peu féminisées (27 % contre 37 % dans le secteur marchand), surtout dans les transports terrestres et par eau. Leur main-d'œuvre est plus âgée que la moyenne ; les plus de 50 ans sont particulièrement nombreux dans les activités de poste et de courrier (38 % au lieu de 26 % dans l'ensemble du champ). ■

Définitions

Ratios, médiane, quartile : voir *annexe Glossaire*.

Ratios des transports et entreposage 9.2

1. Ratios des transports et entreposage selon la taille en 2014

en %

	Ensemble	De 0 à 9 salariés	De 10 à 249 salariés	250 salariés ou plus	Ensemble entreprises marchandes ¹
Organisation et débouchés de la production					
Taux d'exportation	22,6	11,1	13,8	28,7	16,7
Taux de valeur ajoutée	39,6	35,5	31,6	44,0	27,0
Intensité capitalistique (en milliers d'euros)	225,6	302,2	87,2	266,1	182,4
Ratios de rentabilité					
Taux de marge	26,9	40,1	11,2	30,3	25,6 ²
Rentabilité économique	6,3	10,1	5,9	6,0	7,7
Ratios d'endettement, de solvabilité et de liquidité					
Taux d'endettement	163,6	138,0	66,1	189,5	84,8
Ratios d'investissement					
Taux d'investissement	26,8	33,0	18,7	28,6	18,0
Taux d'autofinancement	69,0	100,1	49,7	68,1	140,6

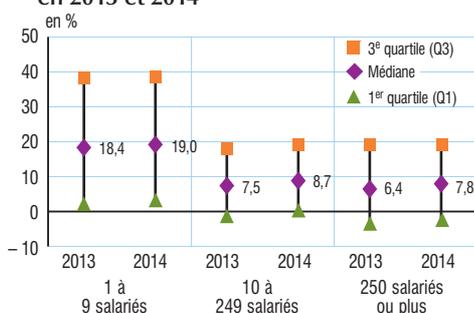
1. Entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

2. Hors sièges sociaux.

Champ : France, unités légales et entreprises profilées du secteur des transports et entreposage.

Source : Insee, Esane.

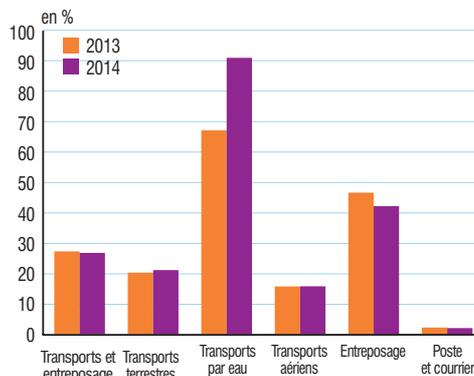
2. Dispersion des taux de marge en 2013 et 2014



Champ : France, unités légales employeuses et entreprises profilées du secteur des transports et entreposage, hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal, hors sièges sociaux.
Lecture : 50 % des entreprises de 10 à 249 salariés ont un taux de marge supérieur à 8,7 % en 2014.

Source : Insee, Esane (données individuelles).

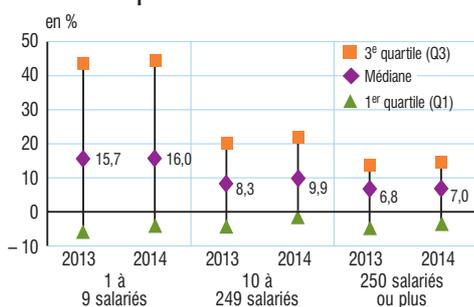
3. Taux d'investissement en 2013 et 2014



Champ : France, unités légales et entreprises profilées du secteur des transports et entreposage.

Source : Insee, Esane.

4. Dispersion des taux de rentabilité économique en 2013 et 2014



Champ : France, unités légales employeuses et entreprises profilées des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers, hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal, hors sièges sociaux.

Lecture : 50 % des entreprises de 10 à 249 salariés ont un taux de rentabilité économique supérieur à 9,9 % en 2014.

Source : Insee, Esane (données individuelles).

5. Personnes en emploi dans les transports et entreposage en 2015

en %

	Part de femmes	Part d'actifs de 15 à 29 ans	Part d'actifs de 50 ans ou plus	Part de non-salariés
Transports terrestres	17,8	14,0	29,9	8,2
Transports par eau	24,4	11,6	27,5	3,9
Transports aériens	41,6	4,5	37,0	0,0
Entreposage et services auxiliaires des transports	29,1	19,8	22,7	1,7
Activités de poste et de courrier	48,0	13,4	37,6	0,3
Ensemble des transports	26,6	14,6	30,0	5,0
Ensemble secteurs principalement marchands¹	36,7	20,8	26,4	13,3

1. Entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus exerçant dans le secteur des transports et entreposage.

Source : Insee, enquête Emploi.